

**Pôle ingénierie
et gestion techniques**

Personne chargée du dossier :
Christine AMOSSÉ / Maeva THUÉ
Direction eau et assainissement
Tél. : 02 90 74 75 24

DEA BE - 2016 036

Lettre recommandée avec AR

**M. le Préfet de la Région Bretagne
DREAL Bretagne
Service CoPrEv - Division EvE
10, rue Maurice Fabre
L'Armorique
CS 96515
35065 Rennes cedex**

**A l'attention de l'Autorité
Environnementale**

Lorient, le **- 1 JUL. 2016**

Objet : Saisine de l'autorité environnementale dans le cadre d'un examen au cas par cas

Monsieur le Préfet,

Afin de prendre en compte le développement de la commune d'inzinzac Lochrist, Lorient Agglomération met à jour le zonage d'assainissement des eaux usées de la commune.

Conformément aux articles R122-17 et R122-18 du code de l'environnement et à l'article L2224-10 du CGCT, je vous consulte afin de déterminer l'éligibilité de celui-ci à une évaluation environnementale.

Je joins à cette saisine un dossier renseigné pour un examen au cas par cas.

Dans l'attente de votre réponse et restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Président,

Norbert METAIRIE



Pièces jointes : un dossier papier et un CD